

*« Que reste-t-il comme souvenir et mémoire de tous ces milliers d'hommes et de femmes, collègues de travail ou autre que je n'ai pas connu et qui sont mort de l'amiante. Pour l'avoir travaillé dans les usines ou après avoir été exposé aux fibres mortelles en les ayant juste respirées.*

*Le temps serait-il en mesure d'effacer leur mémoire, alors que la justice de notre pays refuse que cette histoire soit jugée afin que soient reconnus comme responsable ceux qui, délibérément, les ont exposés dans le seul but de faire encore et toujours plus de profit.*

*L'histoire de leur vie est aussi la nôtre, quand nous regardons un paysage, l'on peut percevoir la trace de tout ce qui l'a modifié au fil des siècles : l'aménagement des champs, les haies, les chemins, les murs de pierres, tout cela sans mettre un nom de famille ou un prénom, c'est tout de même le témoignage de ces femmes et hommes qui vécurent en ces lieux et qui par leur présence les modifièrent et dont le témoignage est présent à nos yeux.*

*Mais les travailleurs des industries meurtrières comme celles qui utilisèrent l'amiante pour sa qualité technique, très lucrative par ailleurs, qu'en restent-ils ? Les usines ont pratiquement disparu ou se sont transformées, quelques stèles posées devant certains sites, à l'initiative des associations représentant les victimes sont visibles et rappellent brièvement leurs vies. Sinon rien, pas de liste, pas de mémoire, pas de lieu dédié, la mémoire cachée bien au chaud dans le cœur des familles, des enfants, des épouses. Pas de soutien des grands de ce monde : que ce soit artistes ou personnalités connues. Pour le SIDA, les maladies graves on a fait des Actions, des émissions télé ; pour les morts du travail, les centaines de milliers de personnes mortes à cause de l'amiante, « circulez il n'y rien à voir ». Serait-ce comme pour ceux qui sont mort dans les conflits armés, une chose normale pour la société ? Si l'on tue une personne on est condamné, si l'on en tue des milliers, alors on reçoit l'absolution et des médailles.*

*Il reste bien évidemment un nombre impressionnant de plaques sur les toitures de vieux bâtiments industriels ou agricoles contenant l'amiante qui au fil du temps libère son poison. Plaques qui ne finissent pas toutes dans les endroits convenus, mais le plus souvent sous les roues d'un engin agricole ou autre enfouies dans la terre. Peut-on concevoir que cela sera le seul témoignage qui reste de toutes ces victimes ? Des plaques qui libèrent petit à petit leur venin... Chacune d'entre-elle ne porte pas les noms des morts, de toutes ces victimes, les travailleurs qui les ont produites, ont payé le prix cher ainsi que tous ceux qui ont été exposés et qui ont respiré les milliards de petites fibres mortelles.*

*Le monde est cruel pour les perdants, les faibles, les exposés, les rien du tout, tous ceux qui ont été écrasés par un système qui avait besoin de leur force de travail « et basta ! », comme tous ceux qui périssent noyés dans les mers en essayant de les traverser, comme ceux qui ont perdu des batailles petites ou grandes...L'oubli, la fosse commune du temps, voilà ce qui leur est réservé.*

*On ne doit pas se résigner. Continuer à combattre, à exiger que justice soit faite, et que l'on rende visible cette face cachée de notre histoire. C'est primordial pour les victimes et leurs familles, mais cela l'est tout autant pour notre société, pour notre République. S'il n'y a pas de prise en compte de tels scandales, alors oui, nous nous séparons de tout ce qui fait lien, qui crée l'histoire, la petite comme la grande.*

*Modifier le code pénal pour qu'il prenne en compte les crimes industriels à l'encontre de l'environnement est plus que d'actualité. Il ne suffit pas de paroles, de repentirs, mais bien d'écrire dans l'histoire de notre pays une page encore vierge, pour devenir plus attentionné, plus humain, plus compatissant.*

Jean-Marie Birbes, ancien ouvrier Syndicaliste Eternit-Terssac, Président de l'ADDEVA 81  
Au lendemain de la décision prise par la Chambre d'Instruction de la Cour d'Appel de Paris de  
blanchir les responsables du scandale de l'amiante

9 février 2023